

## Algérie



### Algérie

#### Informations générales :

Mise à jour novembre 2003

Vous souhaitez engager ou renforcer votre coopération avec l'Algérie. Cette fiche vous donne des informations utiles à la mise en œuvre des actions de coopérations avec vos partenaires algériens. Si vous constatez des liens Internet qui n'existent plus, si vous connaissez d'autres informations pouvant être utiles, si vous avez des suggestions sur cette rubrique, merci de nous envoyer un Email à [asilveira@resacoop.org](mailto:asilveira@resacoop.org)

#### ■ Etat des lieux de la coopération des acteurs de Rhône-Alpes et algériens

Mise à jour septembre 2003

RESACOOOP recense une quarantaine d'organisations de Rhône-Alpes qui sont engagées dans une action de coopération avec l'Algérie :

- 24 associations,
- 11 collectivités locales,
- 2 Organismes socioculturels,
- 1 Hôpital,
- 4 Etablissements d'enseignements supérieurs

L'état des lieux, que vous trouverez dans la première partie de ce document, vous donnera les résultats de l'enquête que RESACOOOP a réalisé en septembre 2003. [Pour en savoir plus.](#)

#### ■ Les collectivités territoriales de l'Algérie

Les collectivités territoriales de l'Algérie sont la Commune et le Wilaya. Les Wilayas (Départements ou provinces) sont au nombre de 48. La carte des Wilayas est disponible sur le site <http://www.algeria-un.org/default.asp?lang=2&doc=-provinces>

#### ■ Les acteurs de la coopération

#### Les représentations diplomatiques

##### Française en Algérie

###### Ambassade de France en Algérie

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger

Tél : (213) 21 69 24 88

Fax : (213) 21 69 13 69

Site Web : <http://www.ambafrance-dz.org>

###### Consulat Général à Alger

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger

Tél : (213) 21 69 37 37

Fax : (213) 21 69 17 67

Site Web : <http://www.consulfrance-alger.org>

###### Consulat Général à Annaba

##### Algérienne en Rhône-Alpes

###### Ambassade d'Algérie en France

50, rue de Lisbonne - 75008 Paris

Tél : 01.53.93.20.20

Fax : 01.42.25.10.25

Email : [ambassadealgerie@free.fr](mailto:ambassadealgerie@free.fr)

###### Consulat Général d'Algérie à Lyon

7, rue Vauban, B.P.189 - 69006 Lyon

Tél : 04.78.24.21.07

Fax : 04.78.24.61.92

###### Consulat d'Algérie à Grenoble

Rue Gota Sebti - 23000 Annaba  
Tél : (213) 38 86 05 76  
Fax : (213) 38 86 05 94

6, chemin du Commerce, 38100 Grenoble  
Tél : 04.76.54.30.18  
Fax : 04.76.42.49.85

**Consulat d'Algérie à Saint-Etienne**

6, rue Richard, 42100 Saint Etienne  
Tél : 04.77.80.44.11  
Fax : 04.77.80.67.83

**En Rhône-Alpes**

Vous trouverez des informations sur les coopérations et les acteurs qui les conduisent sur :  
Le compte-rendu de la réunion Algérie du 25 septembre 2003, téléchargeable sur le site Internet de RESACOOOP à la rubrique "[Réunions/Groupes de travail](#)"

Et sur la rubrique "[Actions de coopérations](#)"

**En France**

**Cités Unies France/ Groupe Algérie**

Les groupes pays sont des lieux d'échanges d'information et d'expérience entre les collectivités locales intervenant en coopération dans un même pays.

Les groupes pays de Cités Unies France permettent aux collectivités locales de mieux situer leur action par rapport:

- au contexte politique et socio-économique des pays dans lesquels elles interviennent,
- aux autres collectivités locales engagées dans le même pays
- aux autres acteurs de la coopération internationale (Union Européenne, Etat français, ONG, etc.).

Sur le site de Cités Unies France, vous pourrez avoir accès à des comptes-rendus du groupe pays.

Pour en savoir plus : [http://www.cites-unies-france.org/html/regions/mediterranee/algerie\\_index.html](http://www.cites-unies-france.org/html/regions/mediterranee/algerie_index.html)

Contact : Delphine Crevola, tél : 01 53 41 81 93. Email Courriel : [d.crevola@cites-unies-france.org](mailto:d.crevola@cites-unies-france.org)

**Dispositifs régionaux de concertation et d'appui à la coopération**

Pour connaître les autres organisations françaises intervenant en Algérie, vous pouvez vous renseigner auprès des dispositifs régionaux. Les coordonnées sont disponibles sur le site Internet de RESACOOOP à la rubrique [http://www.resacoop.org/contacts/Con\\_pg00.asp](http://www.resacoop.org/contacts/Con_pg00.asp)

**Ministère français des Affaires étrangères**

**Dossier Pays du Ministère des Affaires Etrangères**

Sont rassemblés les principales déclarations françaises, des fiches de présentation de leurs relations avec la France, des cartes, des fiches sur la composition du gouvernement et des liens utiles.

Pour en savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/actu.asp?DOS=12473>

**En Algérie**

**Ambassade de France en Algérie**

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger

Tél : (213) 21 69 24 88

Fax : (213) 21 69 13 69

Site Web : <http://www.ambafrance-dz.org>

## En Europe

### Délégation de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles

49-51, rue de Trèves B-1040 Bruxelles – Tél. : (32-2) 282 00 20 – Télécopie : (32-2) 280 60 71 –  
Mél. : [deleg.rhone-alpes@skynet.be](mailto:deleg.rhone-alpes@skynet.be)

La Délégation générale de la Région Rhône-Alpes installée à Bruxelles depuis 1990 est composée d'une équipe essentiellement chargée de promouvoir les intérêts de la région auprès des institutions européennes et de fournir, aux Rhônalpins, une information sur les politiques et programmes européens.

Sa mission est triple :

- Une mission d'information permanente et régulière à travers une lettre d'information bimensuelle, la LIDRAB, disponible en téléchargement sur le site de la Région Rhône-Alpes, à la rubrique "[Travailler et Entreprendre/International](#)", et d'un "Guide pratique des aides et des institutions communautaires" mis à jour régulièrement,
- Une mission d'orientation et d'aide au montage des dossiers grâce à démarches spécifiques auprès des institutions européennes, disponible sur le site de la Région Rhône-Alpes à la rubrique "[Travailler et Entreprendre/International](#)",
- Une mission d'accueil et de contact auprès des institutions européennes pour des rendez-vous personnalisés. Enfin, la Délégation organise des séminaires de formation ou d'information sur des questions européennes en faveur de publics variés.

## Union Européenne

### ■ Les axes de coopérations

#### La Coopération franco-algérienne<sup>1</sup>

##### Le renouveau

La réouverture au printemps 2002 des Centres culturels français d'Annaba et d'Oran, tout comme celle du lycée international d'Alger, symbolisent le renouveau de la coopération franco algérienne. Tout comme le font les milliers d'étudiants algériens séjournant en France pour leurs études, les centaines d'experts, universitaires, chercheurs et scientifiques français qui se rendent en Algérie au gré de relations suivies entre universités et laboratoires de recherche des deux pays. Par ailleurs, de nouveaux mécanismes de financement de projets de coopération se mettent en place le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) <http://www.france.diplomatie.fr/solidarite/fsp/>.

Une grande attention est portée sur tout ce qui peut dynamiser les relations entre les deux pays (coopération décentralisée, milieu associatif etc.).

#### *1. L'appui aux formations de haut niveau*

Cet appui constitue une priorité commune aux deux pays. En témoigne l'existence d'un important programme boursier qui vise à aider l'Algérie à former les cadres dont elle a besoin et qui vient d'être entièrement refondé (janvier 2001). Les formations dispensées en France à travers les bourses d'études et les projets de coopération, et associant la plupart des centres et laboratoires de recherche algériens avec leurs homologues français assurent à l'Algérie une ouverture sur l'Europe et sur le monde. Un accent est mis sur les formations pratiques de cadres de l'administration en accompagnement des réformes en cours, sans pour autant négliger les formations universitaires.

---

<sup>1</sup> Source : Site de l'ambassade de France en Algérie : <http://www.ambafrance-dz.org/coop/cooptexte.htm>

## **2. L'aide aux réformes structurelles**

Seconde priorité de la coopération franco-algérienne, l'aide aux réformes structurelles vise à accompagner l'Algérie dans ses profondes mutations. L'expertise technique française est fortement sollicitée par : des administrations, des organismes techniques et des entreprises converties à l'économie de marché qui doivent se restructurer, établir de nouvelles règles et s'adapter à la mondialisation des échanges.

## **3. La place de la langue française**

La place qu'occupe le français en Algérie, première langue étrangère dans le système éducatif mais aussi langue d'usage dans de nombreux domaines, appelle des actions significatives, notamment dans la formation continue des professeurs et inspecteurs de français (de l'école fondamentale à l'Université) et dans la diffusion du livre en français.

### **Les structures de concertation**

Sur le plan juridique, la France et l'Algérie sont liées par une convention de coopération culturelle, scientifique et technique signée le 11 mars 1986, prorogée en décembre 1996 pour une durée de dix ans. Parmi les instances officielles, mentionnons :

- le Comité de projets : structure mixte qui se réunit une fois par an, alternativement en France et en Algérie,
- le Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective : <http://www.ambafrance-dz.org/coop/comimixtexte.htm> de la Coopération universitaire : instance bilatérale qui sélectionne les projets de coopération interuniversitaire et en suit le déroulement. Elle se réunit au moins une fois par an, alternativement en France et en Algérie,
- le Programme de formations supérieures : intéresse des étudiants en doctorat, des enseignants de l'université algérienne, des cadres supérieurs des ministères techniques et des lauréats du baccalauréat algérien.

### **Les axes prioritaires**

#### **1. La Coopération Universitaire et la Recherche Scientifique**

La coopération universitaire entre la France et l'Algérie a pour objectif d'aider l'Algérie, dont les besoins en main d'oeuvre qualifiée (enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens, cadres de l'administration, etc.) ne cessent de croître, à améliorer son dispositif d'enseignement supérieur et de recherche.

La France a déjà contribué à former plusieurs milliers d'étudiants et de chercheurs algériens grâce aux grands programmes mixtes de formation supérieure et de recherche mis en œuvre dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

Plus de 170 accords ont déjà été signés entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et algériens.

Les établissements et les organismes français qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur la coopération universitaire franco-algérienne peuvent consulter la base de données du forum Curie sur le site Web du Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.fr/culture/curie>

### **Programme franco-algérien de formation supérieure**

Ce programme s'adresse :

- Aux étudiants désirant poursuivre des études doctorales en France,
- Aux enseignants universitaires préparant en France une partie de leur doctorat algérien,
- Aux cadres et aux agents des services publics et des administrations algériennes,
- Aux lauréats du baccalauréat algérien,
- Aux chercheurs de niveau post-doc.

Des bourses sont attribuées chaque année dans le cadre de ce programme aux candidats sélectionnés par un comité mixte d'experts. Les candidatures à ces bourses doivent être adressées au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

### **Programme franco-algérien de recherche et de formations doctorales**

Ce programme est coordonné par le CMEP (Comité mixte d'évaluation et de prospective de la coopération universitaire franco-algérienne) <http://www.ambafrance-dz.org/coop/comimixtexte.htm>, qui sélectionne chaque année, après appel d'offres, des projets présentés conjointement par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des deux pays.

Chaque projet de recherche sélectionné inclut la formation en France de jeunes étudiants préparant un doctorat dans un établissement algérien et se destinant à la recherche ainsi le perfectionnement de chercheurs confirmés au sein des équipes de recherche françaises.

Les appels à projets sont lancés au début de l'année. Ils peuvent être consultés sur le site de l'Ambassade de France à Alger : [http://www.ambafrance-dz.org/coop/appel\\_2003texte.htm](http://www.ambafrance-dz.org/coop/appel_2003texte.htm).

### **Coopération avec les grands organismes de recherche français**

Plusieurs grands organismes de recherche français ont établi une coopération étroite avec des institutions de recherche en Algérie. C'est le cas :

- Du Centre national de la recherche scientifique, qui associe des équipes de recherche algériennes à des programmes internationaux de coopération scientifique,
- Du Centre de coopération internationale en recherche agronomique qui intervient dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à la recherche agronomique ainsi que des grandes institutions de recherche comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,
- De l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,
- De l'Institut national de la recherche agronomique, etc.

Des établissements spécialisés dans le domaine des sciences humaines (Institut Maghreb-Europe, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Ecole des hautes études en sciences sociales, ...), participent également à des recherches, en collaboration avec des équipes algériennes, sur des thèmes d'intérêt commun.

### **Information scientifique et technique (IST)**

L'Algérie ne dispose pas encore d'une infrastructure de réseau dédiée aux communautés du secteur de l'éducation et de la recherche. Compte tenu de l'importance des enjeux liés au développement des nouvelles technologies de la communication, elle souhaite développer un réseau national qui desservira l'ensemble du système éducatif et de recherche du pays et pourra servir de modèle pour d'autres services d'intérêt général (santé, culture, administration...).

Notre coopération en matière d'Information scientifique et technique accompagne notre coopération universitaire et scientifique. Elle s'appuie sur plusieurs institutions algériennes spécialisées dans ce domaine comme :

- Le Centre de recherche en information scientifique et technique,
- Le Bureau d'information universitaire, scientifique et technique qui vient d'être mis en place au Centre culturel français d'Alger ainsi que sur les espaces documentaires IST des centres culturels français d'Oran et Annaba.

### **Réseaux des anciens boursiers, étudiants et chercheurs en France**

Compte tenu de la place importante qu'occupent les programmes de formation dans notre coopération avec l'Algérie, la France souhaite maintenir des relations aussi étroite que possible avec les anciens boursiers, étudiants et chercheurs algériens en France et contribuer à l'animation des réseaux qu'ils constituent. Le portail France Contact <http://www.francecontact.net> viendra à l'appui de cette action. Ce nouvel outil est destiné principalement aux chercheurs étrangers qui souhaitent venir en France ou garder un contact avec la France. Il leur donne accès aux informations nécessaires pour préparer leur séjour et leur permettre de garder le contact avec leurs établissements d'accueil et de communiquer entre eux.

## **Coopération dans le domaine de la santé**

Notre coopération dans le domaine de la santé répond à trois objectifs principaux.

### **Le développement de cycles d'enseignement spécialisé.**

Les transferts de malades algériens pour soins à l'étranger grèvent lourdement le budget national algérien et sont la source de contentieux financiers. La création et le soutien d'équipes compétentes dans les principales spécialités médicales est donc un objectif prioritaire. Au moyen de missions d'enseignants français, nous soutenons le développement de cycles d'enseignement spécialisés (CES) en orthopédie, allergologie, cardiologie et psychiatrie infantile. Nous participons également à la mise en place d'un comité d'aide et de réflexion sur la réforme des études médicales, ainsi qu'à l'animation de séminaires sur la formation pédagogique des enseignants et sur les contenus des modules d'enseignement. Au plan de la recherche, nous appuyons les projets de formation recherche effectués dans le cadre de la convention passée entre l'INSERM et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le jumelage entre l'Institut Pasteur d'Alger et celui de Paris.

### **L'amélioration de la santé publique**

La deuxième priorité de notre Coopération Santé est la santé publique, principalement l'épidémiologie et la prévention. Avec l'Institut National de Santé Publique, un projet sur la surveillance des maladies non transmissibles doit s'ajouter en 2003 au projet de développement de la Recherche Clinique. Deux nouveaux projets de collaboration entre établissements français et algériens doivent démarrer en 2003, l'un entre l'Établissement Français du Sang (EFS) et l'Agence Nationale Algérienne du Sang, l'autre entre l'Agence Française de Sécurité des Produits Sanitaires et le Laboratoire National de Contrôle des Produits pharmaceutiques. Enfin, deux autres projets complètent le volet santé publique : un sur l'allergologie, l'autre sur le contrôle des risques liés à l'amiante.

### **L'appui à la réforme hospitalière**

Outre la formation de cadres de gestion, la coopération hospitalière s'attache au développement de la télémédecine, en vue d'une meilleure articulation des établissements entre eux et d'une amélioration de la couverture sanitaire. Au jumelage entre le CHU de Strasbourg et celui de Constantine va s'ajouter, en 2003, celui de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille avec le CHU de Bab el Oued (deuxième phase) et avec l'Établissement Hospitalier Spécialisé de El Hadi Flici. Un jumelage entre l'hôpital Georges Pompidou et 3 établissements algériens ayant une spécialisation en cardiologie est également prévu.

Enfin, à côté de la coopération institutionnelle, le Poste est souvent sollicité pour le soutien de manifestations scientifiques nationales ou internationales. Deux types de manifestations sont privilégiées : celles favorisent la structuration de sociétés savantes maghrébines, euro méditerranéennes et franco ou euro-maghrébines et celles qui permettent, par la confrontation entre spécialistes, l'éclosion de projets ciblés et précis susceptibles d'être intégrés dans notre programme de coopération et de bénéficier ainsi de moyens complémentaires.

## ***2. La Coopération Technique***

Elle englobe : le développement des capacités du réseau consulaire algérien et des services rendus aux entreprises ; la mise à niveau des entreprises publiques et accompagnement des entreprises privatisées ; un programme de soutien à l'agriculture (articulé autour du plan national de développement de l'agriculture) et à l'élevage (modernisation du système d'épidémiologie surveillance et de contrôle des maladies) ; en appui aux réformes visant à libéraliser le secteur des transports, des actions de formation au profit des Etablissements de gestion des services aéroportuaires (EGSA) et une assistance technique au bénéfice de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) ; la mise à niveau technique des institutions du secteur du logement en appui aux réformes en cours ; l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité) et du fonctionnement des infrastructures de base (eau assainissement) ; de la formation en direction de l'Office national de météorologie algérien.

### ***3. La Coopération Educative***

Elle vise à travers 5 projets à accompagner le mouvement de réforme entrepris par le ministère algérien de l' Education nationale : Recherches en didactique des disciplines et en pédagogie ; Aide à la conception et à la diffusion de la documentation pédagogique ; Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi du système éducatif ; Echanges et coopération dans le cadre de la réforme des programmes ; Formation des cadres responsables du recyclage des enseignants. Par ailleurs, un effort substantiel va être engagé en matière d'appui à la formation professionnelle en accompagnement de l'ouverture économique à laquelle se prépare l'Algérie.

### ***4. La Coopération Linguistique***

Elle comprend le recyclage des enseignants et des inspecteurs de français de l'Education nationale algérienne ; la formation en post-graduation afin de renforcer et renouveler l'encadrement des équipes enseignantes de l'enseignement supérieur ; ainsi que le développement de partenariats avec leurs homologues des universités françaises.

### ***5. La Coopération Institutionnelle et Administrative***

Elle englobe d'une manière générale un appui à l'Etat de droit. Dans ce domaine, plusieurs projets ont été identifiés et mis en œuvre, en partenariat avec le ministère de la Justice et les hautes institutions que sont le Conseil Constitutionnel, la Cour suprême, le Conseil d'Etat. Un soutien particulier est apporté à l'Institut National de la Magistrature. Dans le cadre des échanges destinés à appuyer la modernisation de l'administration publique, l'Ecole Nationale d'Administration fait l'objet d'un concours attentif à répondre à ces demandes, tandis qu'avec le ministère de l'Intérieur une coopération soutenue se développe, en matière de décentralisation et de défense du citoyen. Enfin, dans ce cadre, un programme annuel de formations supérieures, cofinancé avec l'administration algérienne, permet de répondre aux besoins spécifiques de l'administration algérienne en matière de requalification. Les échanges entre les Cours des Comptes algériennes et françaises sont soutenus par un programme particulier. La modernisation des secteurs financiers et bancaires suscite tous les ans de nombreux projets destinés à appuyer le ministère des Finances, l'Ecole Supérieure des banques et la CAGEX. Un programme de soutien aux Archives Nationales est en cours de préparation afin d'accompagner celles-ci dans le développement de ses projets.

### ***6 - La jeunesse et les sports***

Tout en continuant ses apports en matière documentaire auprès de différentes institutions de jeunesse et de sports, la coopération dans ce secteur se structure plus précisément que par le passé. A court terme, deux projets ont été identifiés : en matière de sport, un appui particulier sera apporté à l'organisation d'une discipline sportive, il se déroulera tout au long de l'année 2003. En matière de jeunesse, un projet d'identification des besoins et de développement stratégique a été arrêté, il bénéficiera d'une importante expertise. Ce secteur bénéficie tous les ans d'un certain nombre de formations aussi bien dans le domaine des techniques du sport que dans l'organisation des activités ou des échanges.

### ***7 - La société civile et la coopération décentralisée.***

Le soutien à la société civile intervient en favorisant la coopération entre associations françaises et algériennes autour d'axes prioritaires : échanges de jeunes, formations de cadres associatifs et d'animateurs, développement de stratégies partagées autour d'objectifs communs. Les thèmes d'interventions couvrent un large spectre allant du domaine de la santé et des affaires sociales aux problèmes d'environnement, en passant par la promotion des droits de la femme et de l'enfant, de l'éducation, du développement ponctuel. En matière de coopération décentralisée, cette intervention associative s'intéresse à la formation des cadres territoriaux et des élus locaux et au développement entre collectivités locales françaises et algériennes.

### ***8. L'Action Artistique et Culturelle***

Elle met l'accent sur la formation et la professionnalisation des structures artistiques et culturelles algériennes ainsi que sur le développement de partenariats, en liaison avec la relance des activités du Centre Culturel Français à Alger <http://www.ccf-dz.com/> dans ce domaine.

### **9. L'Audiovisuel, la Presse et le Cinéma**

Un effort particulier est porté sur des actions de formation et de perfectionnement en direction des différents professionnels de ces secteurs (journalistes de presse écrite, de radio et télévision, réalisateurs, producteurs, directeurs de la photo, techniciens...).

Des invitations permettent à de nombreux professionnels de participer à diverses manifestations en France et d'enrichir leurs pratiques dans le cadre de rencontres avec leurs homologues français.

La création cinématographique algérienne en langue française est fortement soutenue. Particulièrement en cette Année de l'Algérie en France. Toutes les actions destinées à promouvoir le cinéma français en Algérie sont encouragées

### **10. La Société civile et la Coopération Décentralisée**

Notre soutien à la société civile vise à favoriser la coopération entre associations françaises et algériennes autour d'axes prioritaires : échanges de jeunes, échanges sportifs et formation (cadres associatifs, animateurs...) ; santé et affaires sociales ; promotion des droits des femmes ; environnement et développement. En matière de coopération décentralisée, notre action s'intéresse notamment à la formation de cadres territoriaux et d'élus locaux, et au développement des contacts entre collectivités locales françaises et algériennes

## **Union Européenne**

### **Algérie: Document de Stratégie 2002-2006<sup>2</sup> / Programme Indicatif National 2002-2004**

Pour avoir le texte intégral : [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/algeria/csp/02\\_06\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/csp/02_06_fr.pdf)

#### **1. Résumé général**

Conformément au règlement MEDA (CE No 2698/2000 et CE No 1488/96), le document de Stratégie par Pays (CSP) établit un cadre stratégique qui prévoit une aide de la CE au cours de la période 2000-2006. Ce document décrit les objectifs de coopération de l'UE, la réponse politique et les domaines prioritaires de coopération, sur la base d'une évaluation complète de l'agenda politique du pays partenaire et de sa situation politique et socio-économique. Le Programme Indicatif National (PIN), annexé au document de stratégie, expose plus en détail la réponse de l'UE, mettant en exergue ses objectifs, les résultats attendus et les conditions à respecter dans les domaines de coopération prioritaires pour la période 2002-2004.

Le processus d'élaboration du document de stratégie a fait l'objet de deux missions en Algérie des services de la Commission aux mois de mai et juillet 2001, précédées par un briefing des autorités algériennes sur la nouvelle approche du cadre stratégique et de la programmation. Les missions ont donné lieu à des discussions de la stratégie du gouvernement et des priorités de la coopération. Elles ont aussi établi un dialogue étroit avec les représentants des Etats membres sur place ainsi qu'avec le PNUD. Le premier projet du document a été présenté aux états membres lors d'une réunion de coordination informelle à Alger le 26 septembre 2001. Il a également été coordonné avec d'autres bailleurs (BEI, Banque mondiale, FMI, BAfD).

L'Algérie participe à part entière au processus de Barcelone. L'accord d'association avec l'UE se trouve dans un stade avancé de négociation. La situation politique est marquée par une instabilité structurelle (terrorisme, contestation populaire en Kabylie) et des insuffisances quant au respect des droits de l'homme, des principes de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Les progrès dans la stabilisation macro-économique, renforcée par la conjoncture favorable des hydrocarbures, contrastent avec une faible dynamique dans le reste de l'économie et une aggravation du chômage et des conditions de vie. Les principaux défis à moyen terme sont:

- Le cercle vicieux: faible dynamique économique - persistance de la dépendance des hydrocarbures - chômage;
- La situation sociale et le manque de perspectives d'avenir pour la population, notamment les jeunes;

---

<sup>2</sup> Source : site de l'Union Européenne [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/algeria/csp/index.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/csp/index.htm)



- Le retour à la paix, à la stabilité et à la sécurité, condition sine qua non du développement et de la prospérité.

Dans ce contexte et en tenant compte des objectifs du processus de Barcelone, la CE peut aider le plus efficacement possible le pays en se concentrant sur les priorités suivants:

- *Appui aux réformes économiques et au renforcement des institutions de l'économie de marché dans la perspective d'un développement durable*, en vue d'intégrer l'Algérie dans l'économie mondiale et de renforcer la compétitivité des entreprises;
- *Développement des infrastructures économiques*, en vue d'accroître la participation privée et de renforcer l'intégration économique avec d'autres pays méditerranéens et avec l'UE;
- *Développement des ressources humaines*, en vue d'améliorer les conditions des populations pour l'insertion dans la vie active et de mieux adapter les systèmes d'éducation et d'enseignement aux besoins socio-économiques des pays partenaires;
- *Consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance*, dans le but d'appuyer le retour à la stabilité interne et le développement des affaires.

### **Délégation de l'Union Européenne en Algérie**

Délégation de la Commission Européenne en Algérie

Domaine Benouadah, chemin du Val d'Hydra, El Biar, Alger

Téléphone : (213-21) 92.36.40 / 92.63.41 / 92.35.20

Télécopieur : (213-21) 92.36.81

Boite postale : 381

E-mail : [delegation-algerie@cec.eu.int](mailto:delegation-algerie@cec.eu.int)

Site Web: [http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog10.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog10.htm)

Pour connaître les différents programmes de l'Union Européenne en direction de l'Algérie :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/cooperation.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/cooperation.htm)

#### **Fiches programmes :**

Appui au développement des PME/PMI en Algérie :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog1.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog1.htm)

Consolidation de la Réforme des télécommunications et des services postaux et développement de la société de l'information :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog3.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog3.htm)

Appui à la mise à niveau du système de la formation professionnelle :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog5.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog5.htm)

Programme d'appui aux associations algériennes de développement :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog7.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog7.htm)

Développement local dans le Nord-Est de l'Algérie :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog8.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog8.htm)

Elargissement du programme Tempus aux pays Meda :

[http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog10.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog10.htm)

## ■ La boîte à outils

*Lien vers le compte-rendu*

## ■ Les financements de la coopération avec l'Algérie

### Accord de conversion de dette entre la France et l'Algérie

L'accord de conversion de dette entre la France et l'Algérie, signé à Alger, le 17 décembre dernier, à l'occasion de la visite du Ministre français des Affaires Etrangères, M. de Villepin se veut à la fois un moyen d'alléger une partie de la dette algérienne de l'Algérie vis à vis de la France (61 millions d'euros) et un outil d'encouragement de l'investissement en Algérie. L'accord de conversion permet aux entreprises de réduire le coût de leurs investissements en Algérie en leur donnant la possibilité d'acquérir des dinars algériens à des conditions avantageuses. L'investisseur bénéficie en effet d'une marge résultant de la différence entre le prix d'achat de la créance à la France et le prix de rachat de la créance par l'Algérie, marge qui vient conforter la rentabilité du projet d'investissement.

Pour en savoir plus : <http://www.dree.org/algerie/documents.asp?Rub=1&F=PDF&Num=55026>

### Le Fond de Solidarité Prioritaire

De nouveaux mécanismes de financement de projets de coopération se mettent en place le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) <http://www.france.diplomatie.fr/solidarite/fsp/>.

## ■ Sélections de sites Internet



### Site Portail

Le portail du droit algérien : <http://membres.lycos.fr/lexalgeria/index.html>



### Institutionnel et administration algérienne

Gouvernement algérien : <http://www.cg.gov.dz/>

Ministère des Finances : <http://www.finance-algeria.org/>

Ministère de l'Energie et des Mines : <http://www.mem-algeria.org/fr/index.htm>

Ministère de l'Agriculture et du développement rural : <http://www.minagri-algeria.org/#french>

Conseil National Economique et Socail : <http://www.cnes.dz/>



### Organismes à vocation économique

Chambre algérienne de commerces et d'industrie : <http://www.caci.com.dz/>

Office de la promotion des exportations <http://www.promex.dz/>



### Sites et organismes de financement solidaire

Le portail des finances solidaires, Finansol : <http://www.finansol.org/>

Horizon Local: <http://www.globenet.org/horizon-local/index.php3>



### Répertoires

Répertoire des compétences nationales pour la coopération technique : <http://www.rcnct.org.dz/ps.php>



### Autres sites utiles

Délégation de l'Union Européenne en Algérie : [http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue\\_algerie/prog10.htm](http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog10.htm)

Ambassade de France à Alger : <http://www.ambafrance-dz.org>

Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culture : <http://www.arsec.org/index.htm>

Chambre de commerce et d'industrie de Lyon : <http://www.lyon.cci.fr/articles/monde/index.asp>